

SEANCE DU 25 FEVRIER 2019

Le vingt-cinq février deux mil dix-neuf à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MORTAGNE SUR GIRONDE se sont réunis à la Mairie, en séance publique, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le cinq février deux mil dix-neuf

Etaient présents : M. FAURE Jean-Louis, M. CAILLON Michel, Mme SAVARY Lucile, M. BOISSELEAU Guy, Mme FLIN Muriel, M. LYS Sébastien, Mme MARCHAND Réjane, M. TURPIN Mickael, M. COTIER Stéphane, M. EPAUD Arcadius

Etaient représentés :

M FRESSIGNE Théodore a donné pouvoir à M. BOISSELEAU Guy

M. GARECHE Ludovic a donné pouvoir à M. FAURE Jean-Louis

Mme MOUCHEL Françoise a donné pouvoir à M LYS Sébastien

Etaient absents : Mme BERNARD Véronique et Mme TIRBOIS Danièle

Mme Jean-Chevallier Magali est nommée secrétaire de séance

Ordre du jour :

- | | | |
|---------------------------------|---|----------------------------------|
| 1 – Comptes de gestion | } | Commune – Port – Maison Médicale |
| 2 – Comptes administratifs 2018 | | |
| 3 – Budgets Primitifs 2019 | | |

COMPTE DE GESTION 2018

Le compte de gestion 2018 (Commune, Port et Maison Médicale) établi par Madame le Receveur Municipal est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

COMPTE ADMINISTRATIF 2018 – PORT

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité des membres présents et représentés, le compte administratif 2018 du Port

Le Conseil Municipal

vote le Compte Administratif de l'exercice 2018 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Prévu :	263 821,00
	Réalisé :	63 165,31
	Reste à réaliser :	0,00

Recettes	Prévu :	263 821,00
	Réalisé :	209 320,34
	Reste à réaliser :	0,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	260 850,00
	Réalisé :	252 142,89
	Reste à réaliser :	0,00

Recettes	Prévu :	260 850,00
	Réalisé :	257 022,23
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	146 155,03
Fonctionnement :	4 879,34
Résultat global :	151 034,37

BUDGET PRIMITIF 2019 – PORT

Le Conseil Municipal vote, par 7 pour (+3 pouvoirs) et 3 abstentions, le Budget Primitif 2019 du Port.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2019

vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2019 :

Investissement

Dépenses : 189 966,00

Recettes : 189 966,00

Fonctionnement

Dépenses : 219 246,00

Recettes : 219 246,00

Pour rappel, total budget :

Investissement

Dépenses : 189 966,00 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 189 966,00 (dont 0,00 de RAR)

Fonctionnement

Dépenses : 219 246,00 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 219 246,00 (dont 0,00 de RAR)

COMPTE ADMINISTRATIF 2018 – COMMUNE

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité des membres présents et représentés, le compte administratif 2018 de la commune

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Le Conseil Municipal

vote le Compte Administratif de l'exercice 2018 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Prévu :	298 269,60
	Réalisé :	258 822,40
	Reste à réaliser :	23 892,54
Recettes	Prévu :	298 269,60
	Réalisé :	184 627,52
	Reste à réaliser :	0,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	998 615,00
	Réalisé :	869 314,13
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	998 615,00
	Réalisé :	1 096 709,37
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	-74 194,88
Fonctionnement :	227 395,24
Résultat global :	153 200,36

BUDGET PRIMITIF 2019 – COMMUNE

Le Conseil Municipal vote, par 5 contre (avec 1 pouvoir), 2 abstentions et 6 pour (avec 2 pouvoirs), le Budget Primitif 2019 de la Commune.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2019

vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2019 :

Investissement

Dépenses : 267 932,46

Recettes : 291 825,00

Fonctionnement

Dépenses : 1 014 010,00

Recettes : 1 014 010,00

Pour rappel, total budget :

Investissement

Dépenses : 291 825,00 (dont 23 892,54 de RAR)

Recettes : 291 825,00 (dont 0,00 de RAR)

Fonctionnement

Dépenses : 1 014 010,00 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 1 014 010,00 (dont 0,00 de RAR)

COMPTE ADMINISTRATIF 2018 – MAISON MEDICALE

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité des membres présents et représentés, le compte administratif 2018 de la Maison Médicale

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Le Conseil Municipal

vote le Compte Administratif de l'exercice 2018 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Prévu :	344 072,01
	Réalisé :	343 451,66
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	344 072,01
	Réalisé :	337 293,08
	Reste à réaliser :	0,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	22 558,00
	Réalisé :	13 342,15
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	22 558,00
	Réalisé :	20 160,15
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	-6 158,58
Fonctionnement :	6 818,00
Résultat global :	659,42

BUDGET PRIMITIF 2019 – MAISON MEDICALE

Le Conseil Municipal vote, à l'unanimité des membres présents et représentés, le Budget Primitif 2019 de la Maison Médicale.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2019

vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2019 :

Investissement

Dépenses : 18 545,00

Recettes : 18 545,00

Fonctionnement

Dépenses : 19 425,00

Recettes : 19 425,00

Pour rappel, total budget :

<u>Investissement</u>		
Dépenses :	18 545,00	(dont 0,00 de RAR)
Recettes :	18 545,00	(dont 0,00 de RAR)
<u>Fonctionnement</u>		
Dépenses :	19 425,00	(dont 0,00 de RAR)
Recettes :	19 425,00	(dont 0,00 de RAR)

La séance est levée à 22 h 30.